

Mouvements Afrocentricitaires pour la Décolonisation des Musées en France et en Allemagne: Entre Mobilisation de la Société Civile, Revendications de Restitution et Construction d'une Nouvelle Relation Postcoloniale

Calvin Patrick Bandah Panga*

Résumé

Le discours du président Macron à Ouagadougou le 28 novembre 2017 a créé un moment de bascule historique dans le sens des conséquences liées à la colonisation, mettant ainsi en avant la restitution des objets d'art comme moyen de gestion des réminiscences de celle-ci. Dans cette porte ouverte, des organisations militant pour la prise en compte des droits et du discours africain se sont engouffrées. Le mouvement No Humboldt 21 !, en Allemagne, et le Conseil Représentatif des Associations Noires de France (CRAN) s'appuyant sur cette prise de position de haut niveau sont désormais au frontispice du combat pour la restitution dans leurs pays respectifs, bien que souvent leur lutte ait précédé le discours de Ouagadougou. Ces organisations militent pour une approche décoloniale des musées et une gestion partenariale de la restitution qui intégrerait et tiendrait compte des communautés originaires des objets d'art conservés dans leurs musées. Un lobbying constant est exercé sur les politiques de ces deux pays, mais également auprès de gouvernements africains, à l'instar de celui du Bénin, pour des demandes formelles de restitution.

* Calvin Patrick Bandah Panga, l'Ecole Normale Supérieure de Bertoua, Cameroun. Contact: calvinopatrick@yahoo.fr

© 2023 The Author(s). This is an open access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited, a link to the license is provided, and it is indicated which changes were made.

Introduction

La problématique de la restitution des objets d'art acquis en contextes coloniaux est devenue un débat de société en France et en Allemagne, davantage depuis 2017 avec la prise de position du président français Emmanuel Macron qui s'était alors déclaré en faveur de la mise sur pied des conditions favorables à l'implémentation d'une restitution d'objets d'art aux pays africains. Depuis lors, des mouvements de revendication afrocentricitaires pour la décolonisation des musées exercent davantage de pression pour amener à une relecture de la page coloniale par le biais des processus d'acquisition d'objets d'art. Il faut préciser que cette mobilisation précède le discours de Ouagadougou du président Macron, qui a eu pour mérite d'amplifier et de légitimer cette problématique. Ces mouvements regroupent en leur sein un ensemble hétéroclite d'acteurs issus d'horizons divers et qui exercent une pression sur les musées, et les hommes politiques afin de procéder à un véritable inventaire des stocks en vue de probantes restitutions envers l'Afrique. La notion d'afrocentricité ici ne renvoie pas à une idéologie ou une démarche fondée uniquement sur une « perspective intellectuelle qui pose les Africains comme sujets plutôt que comme objets de l'histoire humaine et qui établit un fondement parfaitement valide sur le plan scientifique pour expliquer les expériences historiques africaines » (Guedj/Kisukidi 2019: 7) elle tendrait ainsi à être une exclusivité noire, une africanité. Au contraire, telle que nous la concevons dans cet article, « l'Afrocentricité [...] ne fait pas de l'Afrique le seul référent et elle ne concerne pas que les seuls Négro-africains » (Boa Thiémélé 2020: 3) ; elle est englobante et intègre tous les acteurs et les discours qui visent à redonner à l'Afrique les leviers de son Histoire. C'est dans ce sens que ces mouvements délocalisés (hors d'Afrique) de revendication de restitution en Allemagne et en France sont considérés comme afrocentricitaires. Malgré un foisonnement hétéroclite d'acteurs, l'objectif commun de ces différents mouvements est d'inviter les Africains à se « repenser comme sujets de leur propre existence afin d'en tirer, de façon systématique, toutes les implications bénéfiques » (Messina Mvogo 2020: 3), notamment à travers une véritable réappropriation de leur culture. Cet article a pour objectif de mettre en avant la mobilisation des organisations de la société civile dans ces pays, ainsi que la nouvelle approche des relations franco-germano-africaines fondée sur une véritable politique de restitution.

Mouvements Afrocentricitaires en France et en Allemagne

L'expérience allemande

Le débat sur la restitution des objets d'art spoliés pendant la colonisation est une constance de la société civile allemande composée d'un ensemble divers d'acteurs et d'associations à caractère non gouvernemental, et qui exercent une pression certaine sur les politiques afin d'influencer une prise de décision allant dans le sens de la restitution. C'est dans ce sillage que naît le principal mouvement de la société civile en Allemagne dénommé *No Humboldt 21!*. Ce regroupement prend progressivement corps en opposition aux autorités berlinoises qui annoncent en 2011 la construction d'un gigantesque édifice, le *Humboldt Forum*, qui à terme doit regrouper en son sein toutes les cultures du monde: un musée universel non-occidental en somme. Pour ce qui est des objets d'art en provenance des continents extra-européens, il est prévu une déportation de ceux-ci depuis leur lieu de conservation au musée ethnographique de Berlin-Dalhem situé à la périphérie de la capitale allemande. C'est ainsi qu'en 2013, « un groupe d'activistes radical s'est formé à Berlin sous le label *No Humboldt 21*. Ils exigent que les travaux du Forum Humboldt au château de Berlin soient suspendus et veulent l'organisation d'un grand débat public » (Savoy 2016). Le début des travaux de construction de cet édifice suscite une véritable mobilisation contre ce projet. En effet, depuis lors, « l'association *No Humboldt 21* fédère l'opposition au futur musée ethnologique au sein du *Humboldt Forum* et milite pour la restitution des restes humains et des biens culturels d'origine africaine conservés en Allemagne » (Sarr/ Savoy 2018: 18-19). Pas moins de quarante-huit associations signent un mémorandum adressé au gouvernement pour réclamer et protester contre ce projet. Selon elles, « le projet dans sa forme actuelle porte atteinte à la dignité humaine et aux droits de propriété d'hommes et de femmes à travers le monde; il est euro-centrique, restauratif et rétrograde » (Moratoire sur le Forum Humboldt 2013), car:

« Il est prévu de ramener les collections en provenance du monde entier au château des Hohenzollern, à l'endroit même où les premiers trésors d'outre-mer de la ville de Berlin furent présentés au public. [...] l'endroit choisi n'est autre que la résidence reconstruite des empereurs de Brandebourg et de Prusse. Les Hohenzollern furent en fait les principaux responsables de l'esclavage de milliers d'Africains ainsi que de génocides et camps de concentration dans les anciennes colonies allemandes » (Ibid).

Pour les membres du collectif *No Humboldt 21!*, la construction de cet édifice contribue à la recolonisation des objets d'art extra-européens acquis dans des conditions discutables, alors qu'il s'agit désormais de procéder à une décolonisation des collections muséales. Le discours que prononce le président Macron à Ouagadougou a une résonance particulière en Allemagne, car il vient légitimer le combat pour la restitution que mène ce collectif. C'est donc fort de cette prise de position à un haut niveau qu'une lettre publique est adressée à la chancelière Angela Merkel lui demandant de prendre officiellement position quant au débat sur la restitution des objets d'art acquis par les colons allemands, à l'instar de son homologue français. La lettre du 18 décembre 2017, quelques jours après le discours du président Macron interpelle la chancelière en ces termes:

« Puisque 2018 sera l'Année Européenne du Patrimoine Culturel et que les prochaines journées européennes du patrimoine auront pour thème « Patrimoine européen: L'art du partage, » nous vous invitons, en tant que chef du gouvernement allemand, à prendre position à l'égard de l'initiative du président français. Cent ans après la chute de l'empire colonial allemand en Afrique, il est grand temps que le gouvernement se prononce sur le sujet de la restitution des objets d'art et sur le rapatriement des restes humains acquis pendant la colonisation » (Sururu Mboro/ Kopp 2017).

Au-delà de la pertinence de cette lettre, l'on constate également un engagement nouveau, celui des personnalités diverses qui se sont associées à cette initiative en la cosignant à titre individuel. Il s'agit particulièrement d'intellectuels. Depuis lors, ces intellectuels écument les plateaux de télévision pour discuter des sujets liés à l'histoire coloniale allemande. Parmi ceux-ci, l'on peut évoquer le cas du professeur Zimmerer, enseignant d'Histoire de l'Afrique à l'Université de Hambourg. Selon lui,

« Ce qui sous-tend le traitement laxiste dans la société allemande comme dans les musées allemands de l'histoire de l'Afrique peut s'expliquer par une amnésie coloniale. La dimension de l'Holocauste relègue la culpabilité coloniale en arrière-plan. Pour beaucoup, l'opinion dominante est que le colonialisme [...] était même au profit des personnes concernées [...] Mais il s'agissait d'un système d'exploitation et de domination étrangère, ainsi qu'un meurtre de masse d'une ampleur sans précédent » (von Schrenk 2018: 67).

Cependant, la question de la restitution des objets d'art en réalité n'est pas une revendication nouvelle des associations allemandes, bien qu'elle soit devenue davantage actuelle avec la pression exercée par le mouvement *No Humboldt 21!*. En effet, depuis 1998 la Fondation AfricAvenir International à travers son président le Pr Kum'a Ndumbe III réclame la restitution du *tangué* de Lock Priso. Des initiatives ont été prises pour mobiliser et rendre attentive l'opinion et les politiques allemands sur cette problématique. C'est ainsi que le 2 juin 1999, une lettre est envoyée au ministre de la culture de l'État de Bavière pour réclamer la restitution dudit *tangué*. « Dans sa réponse du 27 juillet 1999, le ministre refuse la restitution et offre plutôt la possibilité de laisser confectionner une copie du *tangué* » (Kum'a Ndumbe III 2019: 87). Il précisa ceci au sujet du *tangué*:

« Cet objet jouit d'une haute appréciation et a déjà été montré à plusieurs expositions. A cause de sa rareté, il lui est attribué une valeur matérielle extrêmement élevée, et vaut selon des estimations prudentes bien au-delà d'un demi-million de DM. Comme cet objet est propriété de l'Etat Libre de Bavière [...] il ne pourrait en principe être rétrocédé [...] sans une compensation équivalente » (Ibid: 90).

Il faut préciser que cette réponse du ministre de l'État de Bavière est conforme au code de déontologie du conseil international des musées. En Allemagne, il n'existe pas de texte de loi qui régit les actes des musées en matière de cession de biens, contrairement à un pays comme la France où la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées encadre non seulement la mobilité des objets, mais également définit le rôle et la place des musées. Les musées allemands en l'absence d'une telle loi prennent par conséquent le code de déontologie du conseil international des musées, dont ils sont membres, comme référence. En son article 2.16, ce code stipule ceci:

« les collections des musées sont constituées pour la collectivité et ne doivent en aucun cas être considérées comme un actif financier. Les sommes ou avantages obtenus par la cession d'objets et de spécimens provenant de la collection d'un musée doivent uniquement être employés au bénéfice de la collection et, normalement, pour de nouvelles acquisitions » (ICOM 2017: 13).

Quelques temps avant l'initiative d'AfricAvenir International, est créé à Berlin en 1996 le conseil de politique et de développement de Berlin (*Berliner Entwicklungspolitischer Ratschlag* ou BER). Cette organisation fait de la décolonisation de

la ville de Berlin un de ses objectifs à travers la débaptisation des rues ou des édifices qui glorifient les acteurs coloniaux d'hier. Sur le site internet du BER, il est précisé au sujet de la restitution que cette organisation non gouvernementale milite pour une « divulgation des circonstances entourant l'appropriation des trésors culturels non européens et des ossements humains dans les musées d'État de Berlin et le dialogue avec les communautés d'origine sur leur retour » (Berliner Entwicklungspolitischer Ratschlag). Conséquemment, elle s'oppose également à l'orientation donnée au *Humboldt forum* comme lieu d'exposition des cultures des autres en ces termes:

« Les collections du Musée Ethnologique et du Musée des Arts Asiatiques sont présentées dans le Forum Humboldt [...] Celles-ci doivent être montrées dans la résidence reconstruite des Hohenzollern brandebourgeois-prussiens, qui étaient également responsables de l'asservissement des peuples d'Afrique [...] L'Europe se construit comme la norme supérieure. Nous rejetons ce formulaire » (Site internet du BER).

A l'instar de l'organisation qui la précède, le BER adhère au collectif *No Humboldt 21!* qui s'est mis en place depuis 2013 en Allemagne pour réclamer une relecture de l'histoire coloniale afin de sortir de cette vision germano-centrée de l'aventure coloniale allemande qui s'est étendue de 1884, à la fin de la première guerre mondiale, et de nouer un véritable dialogue avec les représentants des peuples opprimés d'hier. De ce point de vue, la société civile est au cœur des revendications afrocentricitaires. Celle-ci a su se fédérer autour d'un collectif qui, depuis sa création permet de concentrer les énergies dispersées, d'agir de manière concertée et d'exercer une véritable pression politique ; ce qui explique sans doute que la question de la restitution des objets d'art et des restes humains soit devenue aujourd'hui une véritable question de société en Allemagne. Profitant de cet appel d'air le Nigéria, l'Égypte et la Namibie en association avec *No Humboldt 21!* ont officiellement adressé des demandes de restitution au gouvernement allemand qui s'est engagé à restituer au Nigéria l'ensemble des bronzes du royaume du Bénin conservés dans différents musées.

Du mouvement afrocentricitaire en France

Contrairement à la situation allemande, la mobilisation de la société civile pour la restitution est fortement menée par les Noirs et assimilés en France. En effet, le Conseil Représentatif des Associations Noires de France (CRAN) est une instance au sein de laquelle sont regroupées en réseau un ensemble d'associa-

tions noires pour la protection et l'amélioration de la condition des Noirs en France, entre autres. L'annonce faite à Ouagadougou par Emmanuel Macron ne serait pas le fruit du hasard, elle serait le résultat de revendications constante faites par les responsables du CRAN tant au niveau des instances politiques françaises qu'auprès d'organismes internationaux. En effet, cette annonce historique selon le président du CRAN de l'époque,

« fait suite à la campagne lancée par le Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN) en décembre 2013. Depuis lors, le CRAN a publié plusieurs tribunes ou appels, notamment dans les colonnes du *Monde*, pour demander que les trésors africains pillés pendant la colonisation soient restitués aux pays d'origine. Cette campagne a été présentée au niveau de l'Unesco et du Conseil des droits de l'homme de l'ONU » (Tin 2017).

Sous la présidence de François Hollande, Le gouvernement français avait opposé une fin de non-recevoir à la démarche du CRAN qui dès 2013 avait saisi le président de la république pour agir en faveur d'une restitution des objets aux anciennes colonies. La décision du président Macron marque de ce point de vue un tournant historique sur cette question. Le CRAN dans son entreprise mobilisatrice continue de mettre la pression sur les instances politiques au-delà de ce discours. C'est ainsi qu'en 2019, en association avec l'*European Network Against Racism* (ANAR) et l'Etat de la diaspora africaine, le CRAN a porté cette problématique au sein du parlement européen. Il nous semble important de signaler que l'Etat de la diaspora africaine est officiellement créé en 2018 par l'Union Africaine avec pour objectif « de renforcer l'Afrique par la diaspora et la diaspora par l'Afrique » (Trouillard 2018). Cette initiative fait suite à la consécration par l'Union Africaine de la diaspora comme sixième aire géographique depuis 2003. Or, parmi les combats que compte mener ce nouvel État, les réclamations liées à la colonisation sont d'une importance capitale. Dans ce cadre, la question de la restitution occupe une place centrale, c'est donc ce qui explique ce rapprochement avec le CRAN. Il faut souligner que Louis-Georges Tin – ancien président du CRAN – a été le premier désigné comme premier ministre du nouvel État de la diaspora africaine par l'Union Africaine depuis 2018. Portant donc leur réclamation de restitution au niveau européen, « la thématique a été prise au sérieux par le Parlement européen, qui a appelé les membres de l'Union à la restitution du patrimoine africain » (Brun et al. 2020: 172). Ainsi, le 26 mars 2019, la résolution P8_TA (2019)0239 est adoptée. Elle est intitulée *Droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine Résolution du Parlement européen du 26 mars*

2019 sur les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine en Europe (2018/2899(RSP)). En ses articles 7 et 8, cette résolution incite les États-membres à faire face à leur histoire. L'article 7 « rappelle que certains États membres ont pris des mesures de réparation fortes et efficaces au regard des injustices et des crimes contre l'humanité dont ont été victimes les personnes d'ascendance africaine, tout en tenant compte des effets durables de ces actes sur le présent » (Parlement Européen 2019); quant à l'article 8, il « invite les institutions de l'Union et le reste des États membres à suivre leur exemple en offrant, par exemple, des réparations sous la forme d'excuses publiques ou d'une restitution d'objets volés à leurs pays d'origine » (Ibid). Comme en Allemagne, cette pression se traduit par un ensemble de demandes de restitution d'anciennes colonies dont le point d'orgue a été le retour au Bénin de 26 objets d'art. De fait, ces différentes mobilisations afrocentricitaires en France et en Allemagne bougent les lignes et amènent les différents leaders politiques à envisager désormais une restitution en faveur des pays africains. Malheureusement, l'on n'observe pas toujours la même mobilisation en Afrique. Dès lors, quelle stratégie utilisent ces organisations de la société civile ?

Stratégies des Organisations Allemandes et Françaises pour la Mise en Œuvre d'une Nouvelle Ere des Relations Postcoloniales

Les discours et la posture des différentes organisations non gouvernementales depuis le discours de Ouagadougou ont pour ambition de bâtir une nouvelle histoire entre les deux bords de la méditerranée. Cette démarche s'articule autour de deux éléments principaux.

Lobbying politique pour une véritable restitution

Les différentes associations qui structurent les organisations non gouvernementales en France et en Allemagne sont unies autour de la question des effets néfastes de la colonisation en général, et sont organisées comme un lobby puissant. La force politique de ce lobby pourrait surprendre au regard des problématiques qu'il soulève. Pourtant, de plus en plus dans ces pays, ces mouvements s'assurent le soutien de la classe politique. Les hommes politiques semblent avoir perçu l'intérêt que pourrait susciter pour leur électorat la question de la restitution depuis le discours du président Macron. En Allemagne notamment, l'Alliance 90/les Verts, une coalition de deux partis politiques, participe aux différents gouvernements fédéraux depuis 2013. Cette coalition – au-delà des thèmes « classiques » de la politique – aborde des questions d'actualité comme les changements climatiques, la préservation et la promotion des

droits des personnes d'orientation sexuelle lesbienne, gay ou bi (LGB) et/ou d'identité de genre trans, queer, intersexe, asexuelle ou autre (TQIA+), ou encore la restitution des objets d'art. c'est donc tout naturellement qu'elle engage depuis quelques années, suite au tollé soulevé par le collectif *No Humboldt 21!*, un débat politique sur le passé colonial allemand en invitant la question de la restitution sur le champ politique. Conséquemment, au niveau du parlement fédéral, la problématique de la restitution des objets d'art acquis en situation coloniale s'est invitée lors des débats parlementaires sous son impulsion et sous la pression du mouvement *No Humboldt 21!*. Ainsi, la motion n° 19/7735 est adressée au *Bundestag* le 21 février 2019 par la coalition politique Alliance 90/les Verts. Sur son site internet, le texte de cette motion annonce une attitude révolutionnaire quant à la question coloniale – tabou politique en Allemagne – en ces termes:

« la domination étrangère coloniale allemande sur certaines parties de l'Afrique, l'Océanie et la Chine est un chapitre réprimé de l'histoire allemande. Dans la culture officielle du souvenir de la République fédérale, les torts de la domination coloniale allemande, les crimes impliqués et la résistance anticoloniale n'ont jusqu'à présent guère été pris en compte. D'un point de vue culturel et politique, il est également scandaleux que d'innombrables objets d'anciennes colonies soient stockés dans des musées allemands, sans que leur origine (provenance) soit clarifiée. Dans notre motion pour la réévaluation culturelle et politique de notre patrimoine colonial, nous demandons donc une réévaluation systématique et généralisée du patrimoine colonial. Nous voulons élargir fondamentalement la culture allemande du souvenir et promouvoir un large débat social sur la domination coloniale allemande et les crimes connexes, ainsi que les conséquences de la politique colonialiste » (Deutscher Bundestag 2019).

Durant les débats suscités par cette motion, la députée de Brême au Bundestag Kirsten Kappert-Gonther des Verts précisait à juste titre que « sur plus de 10 000 ossements humains estimés et d'innombrables objets culturels qui se trouvent dans les musées et collections allemands, seule une petite partie a jusqu'à présent fait l'objet de recherches grâce aux fonds mis à disposition par le gouvernement fédéral » (Starzmann 2019). La généralisation du programme *Provenienzforschung* a tous les musées allemands tire son origine de ce débat. Le consensus auquel sont arrivés les parlementaires était d'inviter le gouvernement fédéral à mettre en place les moyens financiers nécessaires pour aider les scientifiques à clarifier l'origine des objets controversés dans les musées et archives allemands.

Depuis lors, chaque année un guide à l'usage des musées allemands pour le traitement des biens de collections issus des contextes coloniaux est édité par l'association allemande des musées.

Cette mobilisation politique est également présente au plan local. La forme confédérée de l'Etat allemand permet l'existence de parlements régionaux. Dans la région de Berlin, les élus d'Alliance 90/les Verts sont également au frontispice du débat décolonial et sont à l'origine d'actes qui interrogent le passé colonial dans la ville. Vecteur politique sur le plan local de la pensée du collectif *No Humboldt 21!*, cette coalition par le biais de Daniel Wesener, porte-parole de la politique culturelle de l'Alliance à la Chambre des représentants au sein de l'assemblée locale de Berlin estime que le *Humboldt-forum* est doté de « malformations congénitales » (Wesener, 2021) depuis sa conception. D'autre part, la rebaptisation de certaines rues dans la ville de Berlin trouve un écho politique favorable au sein de ce parlement régional. « Après plus de dix ans de débats, les partis de gauche de l'arrondissement de Mitte (sociaux-démocrates, Verts et gauche radicale) ont adopté, mercredi soir 11 avril, un texte préconisant de changer les noms de quatre rues du secteur surnommé le "*quartier africain* " » (Le Monde 2018). L'arrondissement de Mitte dans la région de Berlin est celui qui abrite la plupart des édifices institutionnels.

La situation en France – bien qu'en évolution depuis le séisme macronique de Ouagadougou – n'est pas aussi dynamique qu'en Allemagne. En effet, le CRAN, dans sa volonté de promouvoir l'identité noire et de décrier le système colonial français, ainsi que l'esclavage, bénéficie du soutien de certains politiciens parmi lesquels Rama Yade, Dominique Strauss Kahn, ou encore Manuel Valls. Cependant, ce conseil exerce une pression limitée sur le gouvernement français quant à la question de la restitution des objets d'art, malgré son engagement militant et le soutien évoqué ci-dessus. Face à cette difficulté, elle fait du lobbying auprès des pays victimes de spoliation. Stratégiquement, l'Afrique présente pour le CRAN un terreau fertile sur cette question. Pour interpeller les gouvernements africains, des rendez-vous et entretiens sont organisés avec nombre de dirigeants et de leaders. C'est au Bénin que l'influence de cette organisation a eu un effet immédiat. Contrairement aux autres pays africains, la question de la restitution est inscrite dans la loi béninoise depuis 1991, ce qui explique sans doute le choix des responsables du CRAN d'initier une action concertée avec ses dirigeants. Selon le compte-rendu du conseil des ministres béninois N°14/PR/SGG/CM/OJ/ORD du 27/07/2016, soit un peu plus d'un an avant le discours du président Macron à Ouagadougou.

« Le Gouvernement du Bénin, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie pour le développement culturel et touristique, a pris l'initiative d'engager, avec l'appui de certains compatriotes et de Conseil Représentatif des Associations Noires de France (CRAN), ce processus de retour des objets royaux emportés par l'armée française lors de la conquête de novembre 1892 »(Paraldi 2018: 32).

Louis-Georges Tin estime quant à lui que « cette demande de restitution est l'initiative du Conseil Représentatif des Associations Noires » (Ghiles-Meilhac 2016). Le CRAN démontre ainsi à travers l'initiative du Bénin sa capacité de lobbying sur cette problématique, marquant par conséquent un véritable tournant historique. En effet, c'est la première fois qu'un pays africain s'adresse directement à une ancienne puissance coloniale pour de tels faits; c'est également une première pour le CRAN d'être directement associé à une telle démarche. Dans la demande officielle adressée au gouvernement français, la république du Bénin réclame le « retour des objets précieux royaux emportés par l'armée française lors de la conquête de novembre 1892 » (Ibid). La reconnaissance de l'État béninois envers le CRAN a été renouvelé par l'ambassadeur béninois à Paris à Patrick Lozès, président en exercice de ce conseil, le 23 décembre 2021 après une première restitution effective par la France.

Emergence de pratiques nouvelles et diffusion d'un discours empreint de postcolonialité

L'acuité des demandes de restitution en provenance d'anciennes colonies impose par conséquent une attitude différente des Etats possesseurs. De plus en plus, l'on observe une mise en place des conditions favorables se traduisant par la prise en compte des droits des pays d'origine des objets. C'est tout le sens de ce discours qui interpelle sur l'impérative nécessité de prise en compte des points de vue des Africains. Désormais, il ne s'agit plus d'une unilatéralité eurocentriste qui s'avère inepte au regard des mentalités devenues globales, mais d'une horizontalité des postures et des actes pour une restitution consensuelle ou des solutions partenariales. De ce point de vue, le discours du Président Macron du 28 novembre 2017 est fondateur de postcolonialité, lorsqu'il déclare:

« je ne peux pas accepter qu'une large part du patrimoine culturel de plusieurs pays africains soit en France. Il y a des explications historiques à cela mais il n'y a pas de justification valable, durable et inconditionnelle, le patrimoine africain ne peut pas être uniquement dans des collections privées et des musées européens. Le patrimoine africain doit être mis en valeur à Paris mais aussi à Dakar, à Lagos, à Cotonou, ce sera une de mes

priorités. Je veux que d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique » (Macron 2017).

Le changement de tectonique de l'Histoire qu'apporte ce « moment de bascule » (Ibid) traduit l'indispensabilité de la restitution en l'insérant dans une approche décloisonnée et non eurocentrique, car l'histoire n'est pas seulement la matrice de la seule force, mais elle est également celle de la vérité. Ce discours invite les Européens à faire preuve affronter leur histoire, courage d'avancer et de reconnaître leur tort, courage de faire un véritable travail sur la provenance des objets conservés dans leurs différents musées - car, si on ne peut pas changer son passé - on peut certainement changer sa méconnaissance du passé et son approche de celui-ci.

Fortes de cette volonté de changer leur méconnaissance du passé ainsi que leur approche de celui-ci, ces ONG constituent des relais amplificateurs du discours de Ouagadougou en positionnant désormais la restitution au centre de leurs revendications. L'un des sous-thèmes de cette pression constante autour de la restitution est l'urgence de coopération entre différentes parties impliquées. Dans ces deux pays, l'attention est orientée vers une véritable coopération entre les peuples pillés et les pays possesseurs de ces objets. Le collectif *No Humboldt 21!* a prôné dès le départ, à juste titre d'ailleurs, une concertation permanente pour une restitution consensuelle. A travers ses multiples manifestations, il diffuse son discours et crée une cognition sociale du fait de constituer une sorte de continuité politique permanente du discours du président Macron ; cognition sociale entendue comme « des processus par lesquels les gens donnent du sens à eux-mêmes, aux autres, au monde qui les entoure, ainsi qu'aux conséquences de ces pensées sur le comportement social » (Ric/ Muller 2017). La répétition de ces manifestations et la pertinence des thèmes abordés lors de celles-ci a fait naître une prise de conscience collective qui se traduit par un questionnement généralisé de l'aventure coloniale. De ce point de vue, cette cognition prend donc un caractère pragmatique. La conscience sociale tributaire de cette cognition facilite l'acceptation de l'idée même de restitution, mais surtout de nécessité d'impliquer les communautés originaires de ces artefacts. La publication du rapport Sarr/Savoy met encore en lumière la nécessité de restituer, renforçant à l'occasion la crédibilité de ces associations et obligeant le gouvernement à agir, pour lutter contre ce monde encore très fortement marqué culturellement et politiquement par les périodes coloniales, alors qu'il est ne fut-ce que partiellement, devenu étatiquement décolonisé. Le programme *provenienschforschung* mis en place et financé par le gouvernement allemand est un exemple de coopération décolo-

niale réussie. Ainsi, plusieurs musées en Allemagne ont accordé des bourses d'étude aux étudiants africains pour dresser un inventaire des stocks d'objets en leur possession. A titre d'exemple, « le musée d'outre-mer de Brême a confié à un jeune chercheur camerounais l'inventaire de ses collections coloniales et précoloniales » (Grütters/ Müntefering 2018). Ndzodo Awono, chercheur en provenance, mène des recherches sur la provenance des objets d'art africain conservés au musée d'outre-mer, le musée ethnographique de Brême. C'est tout le sens du combat mené par ces différents mouvements afrocentricitaires, dont les résultats deviennent davantage probants depuis le discours du président Macron.

Conclusion

Les mouvements afrocentricitaires en France et en Allemagne depuis le discours de Ouagadougou invitent les Etats européens à sortir d'une vision euro-centrée pour entrer dans une sorte d'« endogénisme » (Biyogo 2015) face au problème de la restitution. Avec pour souci de dire les causes premières oubliées et en oubli (Ibid), l'attitude décoloniale de ces associations interpelle sur la nécessité d'arriver à une véritable restitution, de faire preuve de « capacity for thruth » (Mbembe 2019). En réalité, dans le cadre de la gestion de cette question devenue constante entre la France, l'Allemagne et leurs anciennes colonies, il s'agit de décentrer la verticalité de l'initiative pour la rendre horizontale en y incluant les communautés, et donc les pays concernés. Ecrire l'histoire depuis le 28 novembre 2017 des relations germano-franco-africaines à travers la gestion de la restitution des objets d'art, revient à faire de l'Afrique elle-même un acteur de son histoire ; dès lors, il s'agit de sortir désormais d'une approche monopolisante pour véritablement entrer dans une nouvelle phase duopolisante de ces relations. C'est tout le sens du combat que mènent différentes organisations dans ces deux pays européens, engageant ainsi leurs différentes opinions vers une postcolonialité des relations entre les deux rives de la méditerranée.

Bibliographie

- Berliner Entwicklungspolitischer Ratschlag, BER (s.a.): Décolonisation. Ce que nous exigeons. https://eineweltstadt-berlin.translate.google.com/themen/dekolonisierung/was-wirfordern/?_x_tr_sl=de&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=fr&_x_tr_pto=sc (consulté le 17/06/2022).
- Biyogo, Grégoire (2015): Leçon magistrale du colloque du CERDOTOLA tenu du 18 au 21 juin 2015 à Yaoundé. https://www.youtube.com/watch?v=-rKSS0C_O2Y (consulté le 17/06/2022).
- Boa Thiémélé, L. Ramsès (2020): Cours de Master 2 Pro 2019/2020, intitulé « Afrocentricité et Identités culturelles ». <http://athenaphilosophique.net/wp-content/uploads/2020/04/>

- M-2-Afrocentricit%C3%A9-et-identit%C3%A9s-culturelles-19-20.pdf (consulté le 23/06/2022).
- Brun, Frédéric/ Cadet, Emmanuelle/ Müller, Bernard (2020): Restitutions de basse intensité. In: *Multitudes* 78, 169-173.
- Deutscher Bundestag (2019): Kulturpolitische Aufarbeitung des kolonialen Erbes. <https://www.bundestag.de/dokumente/textarchiv/2019/kw08-de-koloniales-erbe-593526> (consulté le 02/07/2019).
- Ghiles-Meilhac, Samuel (2016): Qui parle pour les Noirs en France? Une brève histoire du CRAN. https://lavedesidees.fr/IMG/pdf/20161012_cran-3.pdf (consulté le 16/06/2022).
- Grütters, Monika/ Münterfering, Michele (2018): A gap in our Memory. In: *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 15/12/2018. Publié dans le site officiel du ministère allemand des affaires étrangères. <https://www.auswaertiges-amt.de/en/newsroom/news/muentefering-gruetters-faz/2177174> (consulté le 09/06/2022).
- Guedj, Pauline/ Kisukidi, Yala (2019): Présentation. In: *Tumultes* 52/1, 5-11.
- ICOM, Conseil international des Musées (2017): Code de Déontologie de l'ICOM pour les Musées. <https://icom.museum/wp-content/uploads/2018/07/ICOM-code-Fr-web-1.pdf> (consulté le 12/06/2022).
- Kum'a Ndumbe III (2019): Restituez à l'Afrique ses objets de culte et d'art. Douala: AfricAvenir.
- Le Monde (2018): Berlin va rebaptiser des rues évoquant la colonisation allemande en Afrique. 12.04.2018. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/04/12/berlin-va-rebaptiser-des-rues-evoquant-la-colonisation-allemande-en-afrique_5284571_3212.html (consulté le 07/06/2022).
- Macron, Emmanuel (2017): Discours du président Macron à Ouagadougou le 28 novembre 2017. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou> (consulté le 27/06/2022).
- Mbembe, Achille (2019): Of African Objects in Western Museums. Award of the Gerda Henkel Prize 2018. In: Gerda Henkel Stiftung (ed.): *Gerda Henkel Vorlesung*. Münster: Rhema, 57-81.
- Messina Mvogo, Ernest (2020): L'historiographie afrocentriste et la question de l'origine: en finir avec la relation « fantomatique » théorie-pratique. In: *Revue Interventions Économiques* 64. <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.10751> (consulté le 16/06/2022).
- Moratoire sur le Forum Humboldt au Château de Berlin (2013): No Humboldt 21! Resolution. <https://www.no-humboldt21.de/resolution/francais/> (consulté le 11/06/2022).
- Paraldi, Audrey (2018): La restitution des biens culturels du Bénin « en marche ». Une mission d'Emmanuel Macron et un projet économique de Patrice Talon. In: *Kunst&Kontext* 15. <https://www.researchgate.net/profile/Audrey-Peraldi/publication/329151662> (consulté le 25/06/2022).
- Parlement Européen (2019): Résolution du Parlement européen du 18 avril 2019 sur le Cameroun. P8_TA(2019)0423. https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2019-0423_FR.html (consulté le 17/06/2022).
- Ric, François/ Muller, Dominique (2017): Chapitre 1. Qu'entend-on par cognition sociale? In: Ric, François/ Muller, Dominique (eds.): *La cognition sociale*. Fontaine: Presses universi-

- taires de Grenoble, 7-19. <https://www.cairn.info/la-cognition-sociale--9782706126963-page-7.htm> (consulté le 16/06/2022).
- Sarr, Feliwine/ Savoy, Dominique (2018): Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle. Rapport 2018-16. Paris: Ministère de la Culture.
- Savoy, Bénédicte (2016): No Humboldt 21 réflexions sur un conte politique d'Arno Bertina: des lions comme des danseuses. In: Buschmann, Albrecht et al. (eds.): Literatur leben. Festschrift für Ottmar Ette. Frankfurt a. M./ Madrid: Vervuert Verlagsgesellschaft, 257-266. <https://doi.org/10.31819/9783964566546-028> (consulté le 16/06/2022).
- Starzman, Paul (2019): Rückgabe afrikanischer Raubkunst. Wie die Soros-Stiftung die Bundesregierung übertrumpft. In: Tagesspiegel 27.11.2019. <https://www.tagesspiegel.de/politik/rueckgabe-afrikanischer-raubkunst-wie-die-soros-stiftung-die-bundesregierung-uebertrumpft/25274240.html> (consulté le 22/06/2022).
- Sururu Mboro, Mnyaka/ Kopp, Christian (2017): Lettre ouverte à la chancelière Merkel. <https://www.no-humboldt21.de/offener-brief-zur-rueckgabe-von-afrikanischen-kulturobjekten-und-menschlichen-gebeinen/> (consulté le 11/06/2022).
- Tin, Louis-Georges (2017): La restitution des œuvres issues des pillages coloniaux n'est plus un tabou. In: Le Monde 01.12.2017. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/12/01/la-restitution-des-uvres-issues-des-pillages-coloniaux-n-est-plus-un-tabou_5223058_3212.html (consulté le 12/06/2022).
- Trouillard, Stéphanie (2018): La diaspora africaine, un nouvel État? <https://www.france24.com/fr/20191016-diaspora-africaine-etat-union-louis-georges-tin-citoyennete-gouvernement> (consulté le 12/06/2022).
- von Schrenk, Uta (2018): Alles nur geklaut. In: Amnesty Journal 04-05, 64-67.
- Wesener, Daniel (2021): Porte-parole de la politique culturelle des Verts de l'Alliance à la Chambre des représentants de Berlin. <https://gruenefraktion.berlin/kampagne/news/> (consulté le 22/06/2022).